

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél :	Fax :	Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD106 Maîtrise de la langue française et communication			
Code	ECAD1B06AD106	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	96 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) Romain FARAONE (romain.faraone@helha.be) HELHa Campus Montignies Valérie BOISDENGHIE (valerie.boisdenghien@helha.be) Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les notions fondamentales tant du point de vue lexical, grammatical que syntaxique en développant la communication écrite et/ou orale en français et en langues étrangères.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
 3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit

Acquis d'apprentissage visés

- Analyser et/ou structurer correctement une phrase
- Utiliser et/ou expliciter du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
- Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices
- Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et/ou oraux simples (langues étrangères)
- Traduire avec précision des mots et expressions (langues étrangères)
- Formuler correctement par écrit des messages simples liés à la vie quotidienne (langues étrangères)
- Identifier et déjouer les difficultés inhérentes à une dictée (langue française)
- Identifier et/ou employer les connecteurs logiques et/ou les idées développées dans un contexte textuel (langue française)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD1B06AD106A Maîtrise de la langue française	60
ECAD1B06AD106B Communication	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve équivalente (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise de la langue française			
Code	3_ECAD1B06AD106A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Romain FARAONE (romain.faraone@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA s'inscrit dans le développement des connaissances théoriques et pratiques indispensables à la maîtrise de la langue française

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À la fin de l'AA, l'étudiant sera capable de/d' :

- expliciter, appliquer et/ou expliquer correctement les règles grammaticales et orthographiques,
- identifier et déjouer les difficultés inhérentes à une dictée,
- identifier, expliciter et utiliser un vocabulaire précis et approprié,
- rédiger correctement un texte en fonction d'un contexte donné.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Révision des principaux accords grammaticaux et exercices
2. Étude et approfondissement du vocabulaire et exercices
3. Dictées et application des notions grammaticales et orthographiques
4. Exercices de mise en situation en lien avec la pratique professionnelle
5. Pratique du résumé

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux et séances de travaux pratiques

Etablissement d'un diagnostic individualisé

Utilisation des ressources informatiques en vue d'une gestion autonome des apprentissages par l'étudiant

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation organisée

Exercices nombreux et variés

Disponibilité de l'enseignant

Multiplicité des ressources sur papier et en ligne

Ouvrages de référence

- Grevisse M., Le petit Grevisse - Grammaire française, Bruxelles: Ed. de boeck.duculot, 2009
- Grevisse M., Exercices de grammaire française, Bruxelles: Ed. de boeck.duculot, 2010
- Grevisse M., La force de l'orthographe, Bruxelles: Ed. de boeck.duculot, 2004
- Bescherele, La conjugaison 12 000 verbes, Bruxelles: Ed. Hatier
- Thiry P., Didier J.-J., Moreau P. et Seron M., Vocabulaire français - "entre guillemets", Bruxelles: Ed. de boeck.duculot, 2005
- Gagnard, A.-M., Coaching orthographique : neuf défis pour écrire sans faute, Bruxelles: Ed. de Boeck, 2010

Supports

Livres de référence

Notes de cours

Ressources électroniques : www.francaisfacile.com; www.ccdmd.qc.ca; users.skynet.be/fralica; Antidote, Wallangue

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans les textes rédigés avec outils de référence, les étudiants devront atteindre 98 % de graphies correctes pour obtenir la note de 10/20.

Dans les textes rédigés sans outils de référence, les étudiants devront atteindre 97 % de graphies correctes pour obtenir la note de 10/20.

Tous les textes rédigés à domicile seront invalidés s'ils ne présentent pas 98 % de graphies correctes.

La validation des crédits s'effectue à partir de 10/20. En dessous de cette note, le jury prononcera l'ajournement systématique de l'étudiant et s'abstiendra de toute délibération.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evm	25	Exe	75	Exe	100

Evm = Évaluation mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

Au début du premier quadrimestre, les étudiants seront soumis à une épreuve diagnostique qui aura pour objet une orientation précoce vers les séances de remédiation.

A la fin du premier quadrimestre, une épreuve intégrée permettra une première évaluation certificative des deux activités de cette unité d'enseignement. Cette note partielle vaudra pour 25% de la note finale.

L'examen écrit de l'activité "Maîtrise de la langue française" interviendra à la fin du deuxième quadrimestre à hauteur de 75% de la note finale. A la fin du troisième quadrimestre, cette proportion sera portée à 100%.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication			
Code	3_ECAD1B06AD106B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage consiste à revoir les techniques de prise de notes, de rédaction d'un résumé de texte, d'un compte rendu et d'une note de synthèse.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable:

- I. Lors d'un examen individuel, de rédiger et structurer en un temps imparti, à partir d'une source mise à sa disposition, un résumé de texte accompagné d'une notice bibliographique, en respectant les consignes de présentation et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes.
- II. Lors d'un examen individuel, de rédiger et structurer en un temps imparti, à partir de plusieurs sources mises à sa disposition, une note de synthèse accompagnée d'une notice bibliographique, en respectant les consignes de présentation et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se fonde essentiellement sur des exercices reprenant les différentes techniques de reformulation à partir d'extraits de textes informatifs ou argumentés. Ces textes utilisent, de préférence, le vocabulaire technique propre à la section concernée.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage se fonde sur une approche interactive, le plus souvent en travaux de groupe. L'étudiant devra s'impliquer de manière active dans le cours en étant présent et en participant aux interactions en classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices de remédiation facultatifs sont disponibles sur Claroline.
Une évaluation formative est prévue pour les différents travaux.

Ouvrages de référence

Servais, M. (2018). Cours de Communication (1). Ouvrage non publié, HELHa-Mons, Mons.

Supports

Syllabus, notes de cours, extraits DVD.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera soumis à deux évaluations écrites.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	25	Exe	75	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les évaluations du Q1 et du Q2 se font en épreuve intégrée avec le cours de maîtrise de la langue française. En cas de réussite au Q1 (10/20), une dispense est accordée à concurrence de 25% du résultat final. Si la dispense n'est pas obtenue, l'examen du Q2 reprend la matière du Q1 et celle du Q2. Le Q3 porte sur les matières en échec en fin de Q2.

En cas de CM ou d'examen non présenté, la matière sera représentée au quadrimestre suivant.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).